

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2014

Préambule : CM = Conseil Municipal

Liste Verdier, étaient présents Florence Fourmont, Laurent Briand, Fabien Verdier et Claudine Badufle souffrante avait donné procuration à Florence Fourmont

### Ordre du jour

Approbation du procès-verbal de la séance du 29 avril 2014

> Approuvé à l'unanimité

### Finances

- Budget Espace Commercial St Jean - Décision modificative n°1

> Travaux de réparations pour 30 000 € suite à la tempête et les dégâts intervenus au niveau du salon de coiffure - Approuvé à l'unanimité

- Comptes de gestions 2013 : il est proposé au CM d'approuver les comptes de gestion de l'année 2013 établis par le Trésorier Principal, lesquels sont conformes aux comptes administratifs.

Ces comptes correspondent à la gestion 2013 de la municipalité « Huguet » dont les comptes font ressortir un budget à l'équilibre.

La commission des finances avait émis un avis favorable

- Compte administratif 2013 - Budget général

> Vote : Abst : 23 Venot et 4 Philippot, Pour : 3 Huguet et 4 Verdier

En s'abstenant au vote du CM, les Listes Venot et Philippot ont pris le contrepied de leur vote "Pour" en commission des finances.

- Compte administratif 2013 - Budgets annexes

Vote idem pour le Budget de la Zone d'activités de la Nouvelle Garenne

Pour les autres budgets annexes : Parcs activités Bruyère, Clos des Lamberts, Zone d'Activité route d'Orléans, Ateliers Locatifs Beauvoir, Espace Commercial St Jean, lotissement Guinguette/Saulièvre, budget annexe eau,  
> les votes ont été les suivants : Abst : 22 Venot et Pour : 3 Huguet, 4 Philippot et 4 Verdier

La Liste Venot a de nouveau pris le contrepied de son vote initialement favorable en commission des finances

- Compte administratif 2013 - Budget de la régie de l'office de tourisme

> Vote : Abst : 23 Venot et Pour : 3 Huguet, 4 Philippot et 4 Verdier

La Liste Venot a pris le contrepied de son vote initial en commission des finances

Affectations des résultats des budgets vus précédemment :

- Affectation des résultats 2013 - Budget général
  - Affectation des résultats 2013 - Budgets annexes
  - Affectation des résultats 2013 - Budget de la régie de l'office de tourisme
- > Vote Pour à l'unanimité.

Observation : curieux que la liste Venot vote pour l'affectation des résultats alors qu'elle s'est précédemment abstenue sur les résultats des comptes de gestion les ayant générés.

### Politique de la Ville

- Contrat urbain de cohésion sociale - Programme d'action 2014 : Jardins de l'Europe, Lieu d'accueil « la Passerelle », Animation 12-14 ans Beauvoir, Gestion Administration Organisation, Atelier Emploi SEIRF, Accompagnement dans les parcours de compétences de base-CRIA28, Prévention cannabis Foyer Jeunes Travailleurs, la fête des nouveaux quartiers-ALCV, Venus d'Ailleurs.

Rapport de présentation de ces actions porté à la connaissance du CM.

> Vote pour à l'unanimité

Fabien Verdier souligne l'importance de ces actions et la nécessité de les pérenniser. Monsieur Huguet souligne le désengagement de l'Etat et demande à Fabien Verdier de porter la bonne parole au sommet de l'Etat. Monsieur Venot va dans ce sens. Quant au sujet qui nous intéresse c'est-à-dire la pérennisation de ces actions, Monsieur Venot dit que la ville étudiera le maintien de ces actions. Donc pas d'engagement concret de sa part.

- V.R.D. 2ème phase ORU Camus/de Gaulle - Demande de subvention au titre de l'enveloppe supplémentaire du Conseil Regional et engagement de la part de la ville (982 096 €).

- V.R.D. 3ème phase ORU Camus/de Gaulle - Demande de subvention au titre du contrat de ville moyenne et de l'enveloppe supplémentaire du Conseil Régional et engagement de la part de la ville (409 005,03 €).

- Gymnase Pasteur ORU Camus/de Gaulle - Demande de subvention dans le cadre du contrat régional du Pays Dunois 3ème génération et de l'enveloppe supplémentaire du Conseil Régional et engagement de la part de la ville (1 045 136,41 €).

> Approuvées à l'unanimité - 3 actions qui font partie de la programmation de l'ANRU pour la rénovation du quartier Beauvoir. Ces budgets sont destinés à mener à leur terme les travaux partiellement réalisés et laissés en suspens actuellement, qui doivent impérativement être menés à leur terme de manière définitive.

- Dotation de solidarite urbaine - Compte-rendu d'utilisation – Simple information au CM donc pas de vote.

## Enseignement/Jeunesse

- C.A.F. Eure-et-Loir - Appel à projets des adolescents - Demande de subvention
  - C.L.S.P.D. - Fonds Interministériel de prévention de la délinquance - Demande de subvention
  - Point Information Jeunesse - Demande de subvention auprès de la C.A.F. d'Eure et Loir
  - M.I.L.D.T. - Mission interministérielle de lutte contre la drogue et les toxicomanies - Appel à projets — Demande de subvention
  - D.A.A.E.N. - Direction de Paccueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité - Appel à projets - Demande de subvention
- > Approuvées à l'unanimité

- Rythmes scolaires 2014/2015 – Aménagement

> Vote : Contre- 3 Liste Huguet car Monsieur Venot a mis au panier son projet initial

Abstention : 4 Liste Verdier

Pour : 22 Liste Venot et 4 Liste Philippot

Observations : Prise de parole de Monsieur Caplain qui déplore l'abandon de leur projet initial.

Monsieur Philippot annonce qu'il votera pour car ce projet lui semble bien et c'est un essai d'une année.

Florence Fourmont pose la question du contenu des TAP. Monsieur Caijo répond que le choix de la ville est calqué sur le choix majoritaire dans l'Académie. Que le choix de la ville est étudié et que les activités seront multiples sans toutefois pouvoir les énoncer et les détailler = problème

Le manque de clarté et l'incertitude concernant les activités qui seront proposées à la rentrée nous amènent à nous abstenir. .

Monsieur Caijo précise enfin que quelque soit le nombre d'enfants à encadrer ceux-ci seront encadrés.

Nous n'en attendions pas moins puisque l'encadrement des enfants répond à des règles fixées par l'Education Nationale.

Monsieur Venot conclut, à l'attention de Monsieur Huguet, qu'il a fait le choix de la régularité des rythmes à la différence du projet initial de la municipalité « Huguet » qui ne s'occupait pas des rythmes mais seulement de leur aspect financier.

Toutefois, lui réussi à faire mieux pour moins cher. Estimation du projet de Monsieur Huguet : 186 000 € contre 156 000 € à celui de Monsieur Venot.

Monsieur Caplain déplore de nouveau le choix de Monsieur Venot. Ce dernier lui fait remarquer, après l'avoir vérifié, que le contenu de ses TAP est identique à celui des TAP donné par Monsieur Huguet dans sa délibération de décembre 2013.

Monsieur Caplain annonce son vote « contre » et fait remarquer que l'aide aux devoirs gratuite risque d'être importante. Trop importante?

- Conseil Général - Convention « Danse a l'école » - Ecole Jean Mace  
> Approuvé à l'unanimité
- Accueil de loisirs - Accès des enfants des ressortissants du ministère de la Défense -Convention (sans impact pour les finances de la ville).  
> Approuvé à l'unanimité

### Economique

- Zone d' Activités de Vilsain - Cession d'un terrain au profit de la SCI OHRAN Arrivée d'une entreprise basée à la Chapelle du Noyer, qui quitte des locaux trop petit pour pouvoir continuer à se développer.  
> Approuvé à l'unanimité

- Modifications statutaires liées à l'adhésion de la Communauté de Communes du Dunois au SIDED  
> Approuvé à l'unanimité

### Associations/Sports

- Associations et organismes divers - Subventions 2014 : UCIA (5100 €), Retraités Matra (200 €), Association Culturelle Protestante Epi'Tchat (200 €), Arts Chorégraphiques (295 €)  
> Approuvées à l'unanimité

- Associations et organismes divers - Subventions exceptionnelles  
Boxe française-savate dunoise (348,54€ pour un jeune en finale du championnat de France), ALCV (345 € pour une facture d'eau), Comité des fêtes Saint Jean (3500 €), Que nos différences deviennent richesses (350 € pour son forum sur 500 € sollicités), FSE collège Tomas Divi (925 € séjour Marchena), Kiwanis (650 € pour financement inter-clubs), Comice Agricole Perche et Dunois (278 €), les Amis de l'Europe (1200 € 50 ème anniversaire jumelage Schweinfurt)

> Approuvées à l'unanimité sauf vote concernant la subvention de 500 € à « association culturelle des femmes dunoises » pour laquelle la liste Huguet a souhaité s'abstenir suite à un début de polémique avec Monsieur Venot. Favorables aux associations nous n'avons pas jugé utile de nous opposer sur ces « compléments de subventions » sans enjeux. Toutefois les discussions opposant Monsieur Huguet à Monsieur Venot nous ont montré que la vigilance devra être de mise sur "l'intérêt" de certaines subventions.

- Centre des monuments nationaux - Subvention exceptionnelle- Opération « Les portes du Temps » (1800 €)  
> Approuvée à l'unanimité

### Personnel

- Suppression et creation de poste
- Création de postes de saisonniers

> Approuvé à l'unanimité, suppression et création annuelle systématique pour gérer le fonctionnement d'été du centre de Loisirs du Bois des Gâts

> Approuvé à l'unanimité

- Creation d'un comite technique commun entre la Ville et le C.C.A.S. de Chateaudun

> Approuvé à l'unanimité

- Creation d'un C.H.S.C.T. commun entre la Ville et le C.C.A.S. de Chateaudun

> Approuvé à l'unanimité

#### Divers

- Commission consultative des services publics locaux - Désignation de délégués

Compte tenu du mode de fonctionnement de cette commission et après concertation nous n'avons pas jugé opportun de présenter un candidat.

Résultat : Venot : 4 délégués – Philippot : 1 délégué – Huguet : 1 délégué

- Commission communale des impots - Désignation de délégués

Notre liste n'ayant pas été consultée pour proposer des membres à cette commission. Le choix étant présenté comme celui de Monsieur Venot et de sa majorité le vote a été le suivant : Abstention : 4 Verdier Pour : 22 Venot, 4 Philippot et 3 Huguet.

- Comité Local d'Animation et de Développement (CLAD) - Désignation de délégués

Monsieur Venot désigne 2 membres de son équipe Mr Biver et Mr Beslay sur lesquels nous devons voter. Résultat du vote faute d'alternative à ce choix, Abstention : 4 Verdier Pour : 22 Venot, 4 Philippot et 3 Huguet.

- Office Public de l'Habitat - Désignation

Même démarche pour désigner l'association qui représentera les autres associations de Châteaudun au sein de OPHLM. Mr Venot propose l'UDAF et Mme Salaün qui faisait partie de sa liste.

Résultat du vote faute d'alternative à ce choix, Abstention : 4 Verdier Pour : 22 Venot, 4 Philippot et 3 Huguet.

*Il est à noter que l'ensemble du conseil a voté à l'unanimité une motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.*

**POUR INFORMATION voici copie de la liste, transmise pour information aux conseillers municipaux, de décisions prises dans le cadre des délégations par la majorité de Monsieur Venot :**

**RAPPORT DE PRESENTATION**

**Objet: DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS**

N°2014-132 a 144 du 6 mai 2014 accordant des concessions décennales ou trentenaires dans divers cimetières de Chateaudun pour des sépultures de diverses familles.

N°2014-145 du 7 mai 2014 décidant la passation d'un marché pour des travaux de reconstruction d'un mur situé 80 rue des Fouleries avec la SARL TACHAU pour un montant de 10 980 € TTC.

N°2014-146 du 7 mai 2014 décidant la passation d'un marché pour la location et l'entretien de vêtements professionnels et du linge d'hôtellerie et de restauration avec la société LES LAVANDIERES-ELIS ORLEANAIS suivant les tarifs indiqués sur les bordereaux de prix.

N°2014-147 du 7 mai 2014 décidant la passation d'un marché pour la fourniture et la livraison de produits phytosanitaires - lot n°1 desherbant parc, jardin et trottoir avec la SARL BABEE JARDIN pour un montant de 4 837,50 € TTC.

N°2014-148 du 7 mai 2014 décidant la passation d'un marché pour la fourniture et la livraison de produits phytosanitaires - lot n°2 desherbant sélectif gazon et débroussaillant avec la SARL BABEE JARDIN pour un montant de 654,37 € TTC.

N°2014-149 du 1er avril 2014 décidant la passation d'un contrat de maintenance pour le systeme de detection incendie de l'Espace Malraux avec la société SIEMENS pour un montant annuel de 1 665,36 € TTC.

N°2014-150 du 12 mai 2014 fixant la participation forfaitaire a 20 € par personne pour un sejour dans le cadre de « l'animation 12/14 Beauvoir ».

N°2014-151 du 12 mai 2014 decidant du calcul du quotient familial et fixant les tarifs de l'accueil de loisirs pour l'ete 2014.

N°2014-152 du 17 mai 2014 décidant la passation d'un contrat dans le cadre du spectacle pyrotechnique du 13 juillet 2014 avec JG PYROTECHNIE pour un montant de 9 000 €.

N°2014-153 du 16 mai 2014 fixant le tarif des prestations de l'office de tourisme concernant le catalogue d'exposition du 150eme anniversaire de la société dunoise d'archéologies a 10 €.

N°2014-154 du 21 mai 2014 décidant la passation d'un marché pour la mission d'assistance à la conduite du projet de rénovation urbaine de la ville de Chateaudun en matière d'ordonnancement, pilotage, coordination urbaine et d'ordonnancement, pilotage, coordination inter-chantiers avec PERSPECTIVES Urbaines et Sociales pour un montant de 99 165 € TTC.

N°2014-155 du 28 mai 2014 fixant les tarifs de la grande fête de la bière le 14 juin 2014 organisée par la Ville.

N°2014-156 du 24 mai 2014 décidant la passation d'un marché pour la fourniture et la livraison de produits horticoles - lot n°1 terreau de culture en sacs et lot n°2 terreau en vrac avec la société TERREAU FLORE BLEUE pour un montant de 2 601,50 € TTC pour le lot n°1 et de 1 038,40 € TTC pour le lot n°2.

N°2014-157 du 30 mai 2014 décidant la passation d'un marché pour la fourniture et la livraison de produits horticoles - lot n°3 engrais divers avec la société COBALYS pour un montant de 4 962,49 € TTC.

N°2014-15S du 26 mai 2014 décidant la passation d'une convention d'objectifs entre le club nautique dunois et la ville de Chateaudun pour l'année 2014. Le montant de la subvention attribuée est de 10 689 €.

N°2014-159 du 26 mai 2014 décidant la passation d'une convention d'objectifs entre l'O.C. Chateaudun Handball et la ville de Châteaudun pour l'année 2014. Le montant de la subvention attribuée est de 14 000 €.

N°2014-160 du 4 juin 2014 décidant la passation d'un contrat avec la troupe « Storico et Sbandieratori » dans le cadre de la Foire aux Laines, les 4-5-6 juillet 2014 pour un montant de 3 800 € TTC.

N°2014-166 a 166 du 19 mai au 2 juin 2014 accordant au titre de concessions nouvelles ou de renouvellement, des concessions décennales et trentenaires dans divers cimetières de Châteaudun relatives aux sépultures de diverses familles.